

Communication
sur le
PROGRES

- 2015 -



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



LETTRE D'ENGAGEMENT

Rezé, le 05 mars 2015,

Réf : C/NG/NG/03 24-2015

En signant en 2013, le Pacte Mondial de l'ONU, la société ATLANSTAT s'est engagée à en respecter les dix principes fondateurs regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux : les Droits de l'Homme, le Droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces valeurs se sont depuis intégrées à la culture de notre entreprise notamment au moyen de ses procédures internes d'assurance de qualité. D'autres actions restent à mettre en place et ce processus prend du temps mais la démarche initiale est lancée.

La société ATLANSTAT réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte et au sein de cette communication, nous décrivons nos actions naissantes mais volontaristes. L'entreprise s'engage également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication habituels.

Vous trouverez ci-joint notre Communication sur le Progrès pour l'année 2014 où sont abordés les 4 thèmes du Pacte Mondial de l'ONU.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nadine Godfroid-Hugonet', written over a horizontal line.

Nadine GODFROID-HUGONET
Présidente Directrice Générale

1. DROITS DE L'HOMME

- 1 • Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
- 2 • à veiller à ce que leurs filiales ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Évaluation, politique et objectifs

La société ATLANSTAT applique les lois, conventions et règlements en vigueur en France. De manière générale, elle adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Mise en œuvre

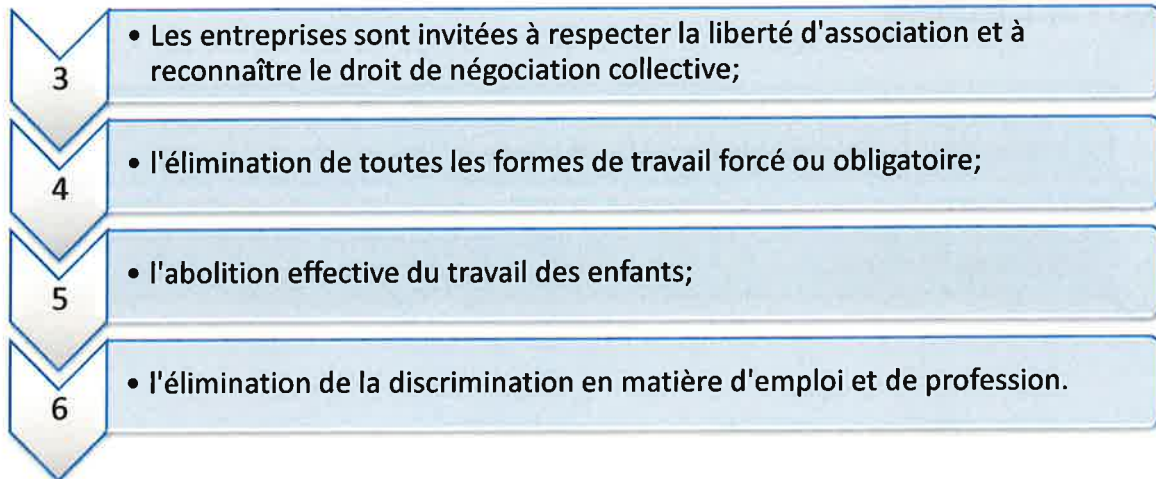
- Tous les salariés de la société ont été formés au document unique interne et à l'évaluation des risques relatifs à leurs activités dans la société. Cette sensibilisation s'accompagnera de la mise en place d'un plan de réduction des risques.
- Tous les salariés d'AtlanStat sont couverts par une convention collective.
- AtlanStat audite ses fournisseurs/prestataires potentiels avant de démarrer toute collaboration. Lors de ces audits, notre société s'assure, entre autres, que le fonctionnement du fournisseur/prestataire respecte les fondements des Droits de l'Homme. Un questionnaire éthique sera mis en place en 2015 afin de formaliser cette démarche.

Mesure des résultats

Aucun accident de travail n'a été répertorié au cours de l'année 2014.

Les fournisseurs/prestataires avec qui AtlanStat collabore, respectent les fondements des Droits de l'Homme.

2. DROIT DU TRAVAIL



Évaluation, politique et objectifs

ATLANSTAT applique la convention collective intitulée « *Convention Collective Nationale française applicable au Personnel des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils* ». Cette convention assure que les droits au travail sont conformes à la législation française.

Chaque salarié a un contrat de travail écrit qui lui indique clairement ses droits et responsabilités dans le cadre de son travail. Des définitions de poste sont également écrites et validées par chaque salarié lors de son embauche.

La société ATLANSTAT s'est assurée que ces principaux fournisseurs appliquent la législation française en matière de droit du travail.

Mise en œuvre

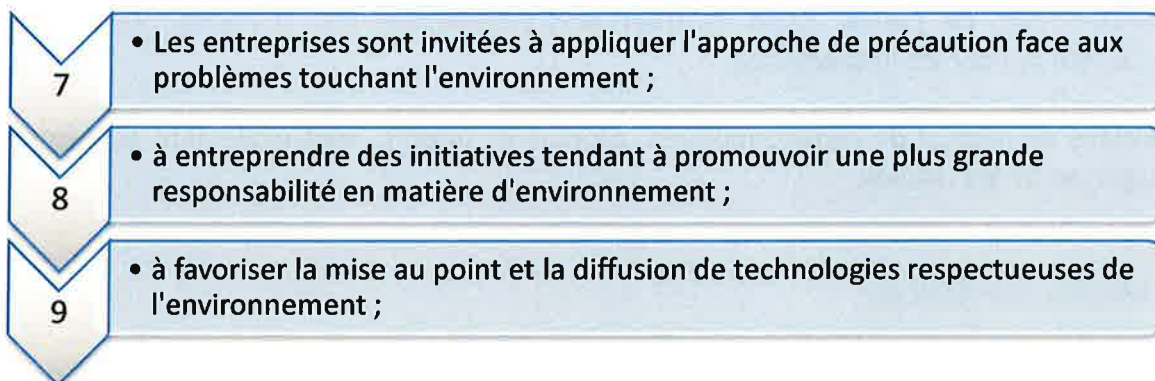
- Un plan de formation annuel est établi et signé par la direction de la société suite aux entretiens annuels. Ce plan de formation répond aux souhaits des employés et aux besoins internes dans l'optique du développement personnel et du développement des compétences des salariés.
- AtlanStat participe à la formation et à l'insertion des jeunes diplômés dans la vie active en les intégrant dans l'activité de la société et en leur donnant des responsabilités dans l'optique du développement de leurs compétences et de leur épanouissement professionnel.

Mesure des résultats

La mesure des résultats se traduit par :

- La réalisation de formations prévues sur le plan de formation annuel 2014.
- La présence de jeunes diplômés parmi les salariés de la société (1 salarié de 25 ans et 2 salariés de 26 ans).
- L'encadrement de 2 stagiaires dans le contexte de leurs études supérieures (une stagiaire française et une stagiaire espagnole en Master).

3. ENVIRONNEMENT



Évaluation, politique et objectifs

AtlanStat a une politique sur l'environnement qui contribue à atténuer le risque environnemental à son échelle. Nous respectons des politiques de gestion du risque environnemental dans toutes nos activités.

En 2014, AtlanStat évaluera l'intérêt de mettre en place un processus d'agrément à la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises.

Mise en œuvre

AtlanStat a la volonté de diminuer son impact écologique en adoptant un fonctionnement raisonné, comprenant notamment :

- La promotion auprès de ses salariés d'éco-gestes relatifs à leurs déplacements Domicile-Travail (utilisation des transports en commun, covoiturage, ...).
- La rationalisation des déplacements professionnels de son service Business Development. Ainsi, les déplacements sont optimisés en regroupant des rendez-vous dans une zone géographique limitée. Les déplacements sont majoritairement réalisés en train.

- L'utilisation de téléconférences, de formations à distance (Webex, ...).
- Le dépôt des cartouches d'encre usagées de l'imprimante dans des enseignes de magasins disposant de bac de récupération et procédant au traitement de ces cartouches.
- L'installation de nouveaux postes informatiques certifiés Energy Star. Les anciens postes ont été cédés aux employés afin qu'ils soient réutilisés.
- L'utilisation de tasses en remplacement des gobelets en plastique.
- Le paramétrage des PC afin qu'ils se mettent en veille après 5 minutes d'inactivité.
- L'utilisation de papier ayant le label environnemental FSC (« Forest Stewardship Council ») pour les impressions.

Ces principes de respect de l'environnement, promus en interne, sont également activement encouragés parmi les salariés.

Mesure des résultats

Certains salariés ont adoptés des éco-gestes pour leurs déplacements Domicile-Travail. Un des salariés utilise son vélo pour se rendre au travail, un autre utilise les transports en communs (train, réseaux urbains de transport en commun) et des co-voiturages sont organisés entre salariés.

Au cours de l'année 2014, 34 trajets en train, 23 trajets en avion pour 4 trajets en voiture (dont trois après un voyage en avion) ont été effectués. Les trajets en voiture ne s'effectuent que via une location de voiture au plus près du lieu de destination et uniquement dans le cas où il n'existe pas d'autre moyen de transport localement afin de les limiter drastiquement. L'optimisation des déplacements de l'équipe commerciale ainsi que l'utilisation des téléconférences et la réalisation de formations à distance a permis de limiter notre impact écologique.

Un bilan carbone sera envisagé dans l'avenir afin d'évaluer notre impact sur l'environnement.

4. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10

- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Évaluation, politique et objectifs

ATLANSTAT a mis en place une politique commerciale qui détermine clairement la marge de manœuvre de l'équipe commerciale. Cela lui permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption.

Mise en œuvre

Une vigilance particulière a été mise en œuvre dans le cadre de nos formations aux procédures internes.

Chaque employé est sollicité tous les ans pour suivre ces formations qui l'engage à faire preuve de respect, de confiance, de vigilance et d'équité dans toutes ses activités professionnelles.

AtlanStat construit des relations à long terme avec ses clients et ses fournisseurs/prestataires dans l'optique d'une collaboration de confiance. Le risque de corruption au sein de la société est évalué par AtlanStat comme étant très faible.

Mesure des résultats

Aucun incident n'a été rapporté cette année.